



Politique de participation citoyenne

2022





Audrey Boisjoly
Mairesse

La démocratie, c'est plus qu'un vote aux quatre ans. Notre légitimité est directement liée à notre capacité à répondre aux besoins des citoyens et citoyennes concernés, mais aussi à relever les nombreux défis sociaux,

économiques et environnementaux. Pour qu'une démocratie soit en santé et démontre de la vitalité, il doit y avoir une mobilisation des organismes de la société civile et des citoyens.

Le monde municipal est le palier de gouvernement le plus proche des réalités des citoyens. Ses champs de compétences ont un impact direct sur leur quotidien : gestion des matières résiduelles, aménagement du territoire, culture, loisirs, services d'urgence, voirie, aqueduc, égouts, etc. La participation citoyenne est donc la clé d'une démocratie efficace et au service de la communauté.

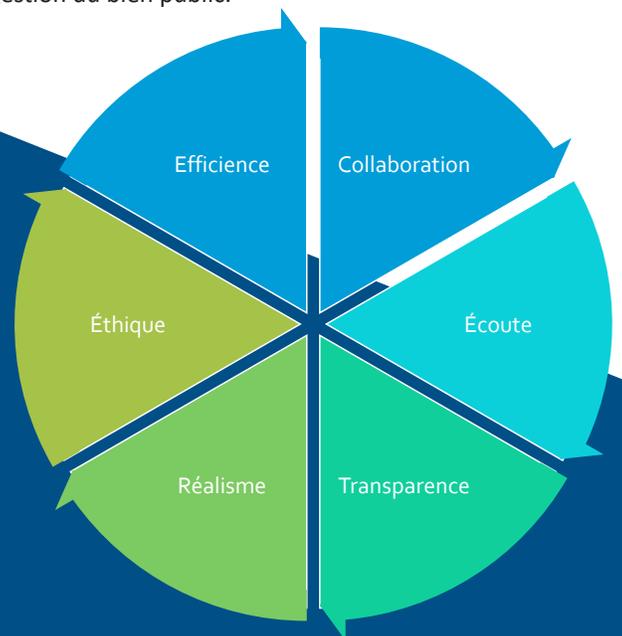
Cette politique est la suite du virage vers l'accessibilité à la démocratie entamer depuis l'élaboration de la planification stratégique en 2018. Découvrez les projets et les occasions de faire valoir votre voix!

Critères pour une mobilisation structurante en soutien à l'exercice démocratique



Les valeurs

Cette Politique repose sur des valeurs de **collaboration**, d'**écoute** et de **transparence** de l'information, d'**éthique** dans la prise de décision, ainsi que de **réalisme** et d'**efficacité** dans la gestion du bien public.



Objectifs

La Politique encourage...

Le réflexe citoyen

La mobilisation

Le renforcement démocratique



Les applications

Les possibilités sont multiples et depuis plusieurs années le virage est à la consultation pour la mise en oeuvre des grands projets et des politiques. Le monde municipal est le palier de gouvernement le plus proche de la réalité des citoyens. Ses champs de compétences ont un impact direct sur leur quotidien : gestion des matières résiduelles, aménagement du territoire, culture, loisirs, services d'urgence, voirie, aqueduc, égouts, etc. La participation citoyenne est donc la clé d'une démocratie efficace et au service de la communauté.

Urbanisme et aménagement

(PPCMOI, modification de zonage, plan d'aménagement, etc.)

Culture, loisir et vie communautaire (PFM, MADA, politique culturelle, etc.)

Développement économique et administration
(plan de développement, planification stratégique, etc.)

Travaux publics
(grand chantier)

Sécurité
(politique d'apaisement)

Environnement
(politique de l'arbre, environnementale, etc.)

Transport
(plan de transport)

Déclenchement d'une démarche

Évaluation

Par le comité des relations citoyennes et des communications (CRCC)

En fonction de critères d'impact **conséquences sociales, environnementales, sécuritaires, financières; acceptabilité sociale; territoire touché; demande citoyenne; justificatif, conformité; budget.**

Recommandation

Les recommandations du CRCC sont transmises au conseil

Déclenchement

Suivant l'adoption au conseil selon les interventions choisies

INFORMATION

publication, site Internet, nouvelle, Félicien, communiqué de presse, Facebook, publicité, capsule vidéo, documents imprimés, soirée d'information, lettres aux citoyens.

CONSULTATION

sondage simple en ligne, sondage papier ou question à développement, plateforme de consultation dynamique, activité de consultation publique en personne

PARTICIPATION ACTIVE

activité de participation citoyenne en ligne, activité en personne (table de concertation, congrès, focus groupe, comité spécial)

Niveaux d'engagement

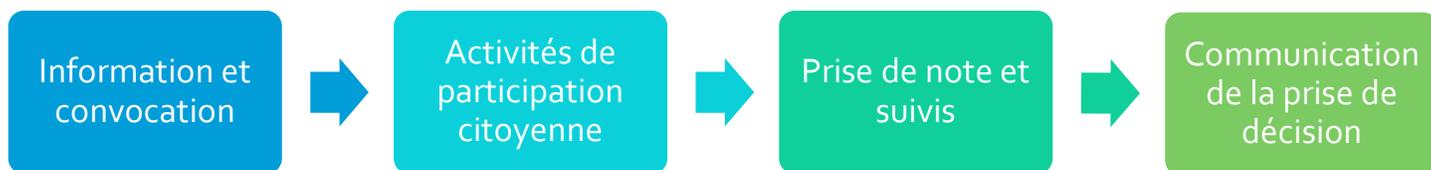
INFORMATION

CONSULTATION

PARTICIPATION
ACTIVE



Les étapes d'une démarche



Rôles et responsabilités, les engagements...

DE TOUS

- » Écouter les participants
- » S'exprimer avec respect
- » Participer dans un esprit de tolérance
- » Privilégier la recherche de l'intérêt collectif

DES CITOYEN(NE)S

- » S'informer sur le projet et le processus de participation
- » Respecter le déroulement
- » Exprimer leurs points de vue dans un esprit constructif

DES SERVICES

- » Rendre accessible l'information pertinente
- » Être à l'écoute des parties prenantes
- » Mettre en œuvre les décisions prises par les élus

DU CONSEIL MUNICIPAL

- » Instaurer la démarche en respect des valeurs de la politique
- » Être à l'écoute des Félicien(ne)s
- » Recevoir les avis pour la prise de décision
- » Décider dans l'intérêt général et l'expliquer

DES PROMOTEURS

- » Prendre toute mesure permettant de faire la démonstration de l'acceptabilité sociale de leur projet auprès de la population concernée, et ce, à la satisfaction du conseil municipal

DES COMMUNICATIONS

- » Développer des outils de communication adaptés
- » Assurer une prise de notes et produire des outils d'information afin de promouvoir la présente politique

Une référence pour en savoir plus sur les projets en cours:

www.st-felix-de-valois.com/developpement/communaute/projets

Pour consulter la politique complète:

www.st-felix-de-valois.com/services/reglements-municipaux/politiques/participation-citoyenne

Pour joindre le conseil municipal:

www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre | 450 889-5589 poste 7701 | secretariat@st-felix-de-valois.com

Lors des séances du conseil municipal ou lors des cafés-causeries du conseil